

Direction des relations institutionnelles

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 23 décembre 2019

**Objet : Demande d'accès**  
**N/Réf. : 1847 00/2019-2020.433**

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 6 décembre dernier dans laquelle vous demandez de recevoir une copie des documents que vous décrivez comme suit :

« [...] je désire obtenir copie des documents suivants :

- Liste des constats d'infractions émis par les inspecteurs du tabac aux boutiques d'articles pour Vapoteurs qui ont été contestées;
- Liste des constats d'infractions émis par les inspecteurs du tabac aux boutiques d'articles pour Vapoteurs qui n'ont pas été contestées;
- Liste des constats d'infractions émis par les inspecteurs du tabac aux boutiques d'articles pour Vapoteurs qui ont été jugées;
- Liste des constats d'infractions émis par les inspecteurs du tabac aux boutiques d'articles pour Vapoteurs qui sont en attente d'un jugement. » (*sic*)

Nous vous communiquons, sous l'onglet 1, le document répondant à votre demande d'accès que nos recherches ont permis de repérer.

Par ailleurs, nous vous informons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-annexée une note explicative à cet égard.

Veillez agréer, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice,

Original signé  
Annick Leblanc

p. j.